

Flexibilité, conditions de travail dégradées, pouvoir d'achat en baisse, il faut que ça cesse ! ☹️

Travailler moins et gagner plus, c'est ce qu'il nous faut !



La crise des semi-conducteurs a bon dos, après nous avoir fait chômer, activé le numéro vert pour savoir la veille pour le lendemain si nous travaillons ou pas, la direction décide maintenant de faire travailler les samedis en H+ modulation.

Chômer fait baisser nos paies, travailler les samedis ne rapporte rien, la CGT s'oppose à ce travail gratuit qui ampute nos week-ends et nos vies de famille, et revendique le paiement à 100% des heures supplémentaires quelque soit les aléas de la production.

Quand nous constatons que des usines complètes (notamment Eisenach) sont à l'arrêt et que des milliers de travailleurs intérimaires pointent à pôle emploi, nous avons mille fois raison de revendiquer :

- ➔ La répartition du travail entre tous les sites du Groupe Stellantis pour travailler moins et tous,
- ➔ Le retour de tous les intérimaires renvoyés des usines pour les embaucher en CDI.

Changement d'horaires de travail : rumeur ou vérité ?

Certaines organisations syndicales disent avoir rencontré la direction, et depuis, évoquent un possible changement d'horaire de travail.

Rumeurs ? Ou alors ces personnes sont-elles envoyés par la direction pour faire un sondage et voir le degré d'acceptation pour les salariés ?...

La CGT est pour la réduction du temps de travail, pour travailler tous, et sans perte de salaire !



En attendant de pouvoir obtenir cette revendication, la CGT défendra avec les salariés les horaires qu'ils souhaitent conserver comme vendredi après-midi non-travaillé, par exemple.

Tout augmente sauf les paies !



Hausse du gaz, hausse de l'électricité, hausse du prix du carburant, **tout augmente sauf nos salaires !**

Et ce ne sont pas les accords tels que l'accord participation/intéressement, qui nous ferons payer nos factures à la fin du mois ! Seules de véritables augmentations salariales peuvent augmenter notre pouvoir d'achat ! Cette prime une fois par an ne suffira pas pour remplir nos gamelles et payer nos factures de plus en plus lourdes.

Concernant les salaires, la CGT revendique entre autres, de réelles augmentations de salaire de 400€ net pour tous avec indexation sur le coût de la vie.

Regardez cette vidéo de 5min sur ce que pense un économiste sur l'intéressement (2,02min) : https://www.youtube.com/watch?v=2tPv_U5pDt8 ou **flashez le QR Code.**

"Reclassement" des salariés !

La direction continue à consulter les élus du CSE, pour se prononcer sur le non-reclassement des salariés en inaptitude médicale. Les mêmes salariés que la direction a bousillé, avec les cadences et des conditions de travail de plus en plus difficiles.

La CGT s'oppose à ces licenciements et ne donnera jamais un avis favorable à de tels agissements. La direction doit, et a les moyens financiers, d'assurer les emplois de tous les mondes y compris des salariés qu'elle a usés.

Ras le bol du froid, la CGT fait intervenir l'inspecteur du travail !

Lors du CSE de septembre la CGT a alerté la direction concernant les T° dans les ateliers et les locaux sociaux des sites de Sochaux Belchamp. La direction n'ayant pas pris en compte notre alerte en séance et n'ayant pas redémarré le chauffage nous avons alerté les services de l'inspection du travail (DIRRECT) :

"Bonjour,

Nous avons alerté mardi 28 septembre 2021, en séance ordinaire du CSE, les directions des sites de PSA Sochaux et PSA Belchamp sur les températures que nous avons relevé dans les ateliers, locaux annexes, locaux de restauration, locaux de repos, locaux sanitaires.

Ces relevés que nous avons effectués font apparaître des températures entre 10°C et 13°C depuis plusieurs semaines ; principalement à la prise de poste le matin.

Les directions des sites de PSA Sochaux et de Belchamp n'ignorent pas ces faits, étant informées quotidiennement des relevés constants de températures par son prestataire de service.

Suite à l'alerte que nous avons fait le 28 septembre en séance ordinaire de CSE, la direction n'a pris aucune mesure pour améliorer les conditions de travail des salariés. Ces conditions de travail volontairement dégradées par la direction engagent la santé physique et morale des salariés.

C'est pour ces raisons que nous vous demandons de faire respecter les articles du code du travail :

Article L. 4121-1 Article L.4223-13, Article L.4223-14, Article L.4223-15 Article L.4213-7

Dans l'attente d'une réponse de votre part.

Cordialement"

Inspection du travail sur Sochaux et Belchamp

Lundi 11 octobre l'Inspection du Travail est venue simultanément effectuer un contrôle sur les sites de Sochaux et Belchamp.

Cette inspection simultanée sur Sochaux et Belchamp fait suite à l'alerte envoyée par la CGT du site.

Le jour de cette inspection par les services de l'inspection du travail, la direction avait redémarré les installations de chauffage, malgré cela, les inspecteurs du travail que nous avons accompagné dans les ateliers ont pu constater des températures en deçà des préconisations de l'INRS et de grosses disparités de températures dans les ateliers, quand la direction veut chauffer les ateliers elle a les moyens de le faire.



L'inspection du travail a rappelé à la direction qu'elle avait obligation d'assurer la santé la sécurité et l'intégrité physique des salariés.



Site Internet

Pour plus d'infos, suivre l'actu en direct rendez-vous sur notre site internet : <http://psasochaux.reference-syndicale.fr>
Ou sur Facebook : CGT Psa site de Sochaux et UFICT CGT PSA site de Sochaux.

